



EDUCATION ET SURVEILLANCE AU SEIN D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

O1404

Appellations	
<ul style="list-style-type: none">• Adjoint d'éducation• Adjoint principal d'éducation• Cadre éducatif de l'enseignement privé• Conseiller d'éducation• Conseiller d'éducation en chef• Conseiller principal d'éducation• Superviseur d'éducation• Superviseur principal d'éducation	
Définition de l'emploi / Métier	
<p>Effectue la surveillance et l'encadrement (discipline, ponctualité, déplacements, études, ...)des élèves au sein d'un établissement scolaire selon le règlement intérieur et le respect de la vie en collectivité.</p> <p>Peut organiser et coordonner l'ensemble des activités liées à la vie scolaire des élèves (études, internat, surveillance, ...)</p> <p>Peut coordonner l'activité d'une équipe.</p>	
Accès à l'Emploi	
<p>Cet emploi/métier est accessible à partir d'un niveau de 3ème année secondaire, par voie de concours sur épreuve, pour les adjoint d'éducation.</p> <p>Un diplôme d'études universitaires appliquées ou un titre reconnu équivalent et la réussite au concours sont requis pour exercer la fonction de superviseur de l'éducation.</p> <p>Des formations professionnelles non qualifiantes sont accessibles via des associations.</p> <p>Une expérience professionnelle peut être acquise en association pour cet emploi/métier (en tant que bénévole ou salarié) ; elle donnera accès aux compétences requises (de base et spécifiques) pour cet emploi/métier ainsi qu'à des capacités transversales utiles dans d'autres secteurs professionnels (voir la rubrique « capacités transversales »).</p>	
Conditions d'exercice de l'emploi / Métier	
<p>L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein des écoles et des établissements d'enseignement moyen et secondaire, en relation avec différents intervenants (directeur, enseignants, personnels administratifs, parents, éducateurs, ...).</p> <p>Elle peut s'exercer les weekends ou de nuit.</p> <p>L'activité peut s'effectuer en internat, demi-pension.</p> <p>Elle peut se pratiquer au sein d'une association.</p>	
Lieu	
<ul style="list-style-type: none">• Etablissement d'éducation et d'enseignement• Etablissement de formation• <p>Association</p>	
Activités de base	Compétences requises

<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au contrôle des élèves (entrées/sorties, présence, absences, ...) et transmettre les informations aux interlocuteurs concernés (parents, enseignants, ...) • Surveiller les élèves lors de leurs activités (permanences, réfectoire, dortoirs, ...) et rappeler si nécessaire l'application du règlement intérieur de l'établissement • Suivre le déroulement de la vie scolaire (tenue conseil de classe, conseil de discipline, ...) et transmettre les informations aux différents intervenants (parents, personnel enseignant, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles d'hygiène et de sécurité • Techniques de prévention et de gestion de conflits • Techniques de médiation
Activités spécifiques (le cas échéant)	Compétences spécifiques (le cas échéant)
<ul style="list-style-type: none"> • Superviser les élèves lors de : Activités périscolaires (sorties, voyages, ...). Examens. Interclasses, récréations. Internat. Permanences, études. Repas. • Effectuer des interventions auprès d'élèves : Aide et assistance auprès d'élèves handicapés. Animation de la bibliothèque. Apprentissage et utilisation des technologies de l'information. Soutien scolaire (réalisation/correction d'exercices, devoirs, ...). • Participer à l'organisation de la vie scolaire et au suivi administratif (inscription des élèves, compte rendu conseil de classe, ...) • Organiser et mettre en œuvre la vie collective en dehors des horaires de cours en internat (foyer socio-éducatif, clubs, ...) • Coordonner l'activité d'une équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques pédagogiques • Techniques d'animation d'une équipe
Savoir-être requis	
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à communiquer : fait preuve de patience, de tact et de pédagogie. Sait « accueillir » les autres et est à l'écoute de ses interlocuteurs • Capacité à coopérer : fait preuve d'esprit d'équipe et de respect pour les autres, fait preuve d'empathie. Créer des liens de coopération. Savoir s'intégrer facilement dans un environnement diversifié et multiculturel en faisant preuve d'ouverture d'esprit. • Capacité à renforcer les capacités : Sait organiser des transferts de compétences et développer des actions pédagogiques répondant à des besoins spécifiques, transmettre des outils / des méthodes, animer des sessions de sensibilisation / formation ; sait identifier les difficultés de compréhension, assurer un accompagnement. 	
Correspondance avec d'autres secteurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Arts, culture & multimédia (ex : H1702 Animation d'activités culturelles et de loisirs auprès des jeunes) • Santé, éducation & handicap (ex : P1201 Aide sociale, P1203 information sociale) 	
Mots clés	
Soutien scolaire	